FORÊT
•NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue
Forêt.Nature

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

DEUX NOUVEAUX PROJETS LIFE-NATURE

DENIS PARKINSON – MICHAËL PONTÉGNIE

Deux nouveaux projets LIFE ont vu le jour début 2006 en Wallonie. Il s'agit de la « Restauration des habitats naturels au Plateau des Tailles » et d'« Actions pour les vallées et tourbières de Croix Scaille ». Quels sont les objectifs et les moyens mis en œuvre dans de tels programmes ? Nous fournissons un début de réponse dans ces quelques lignes.

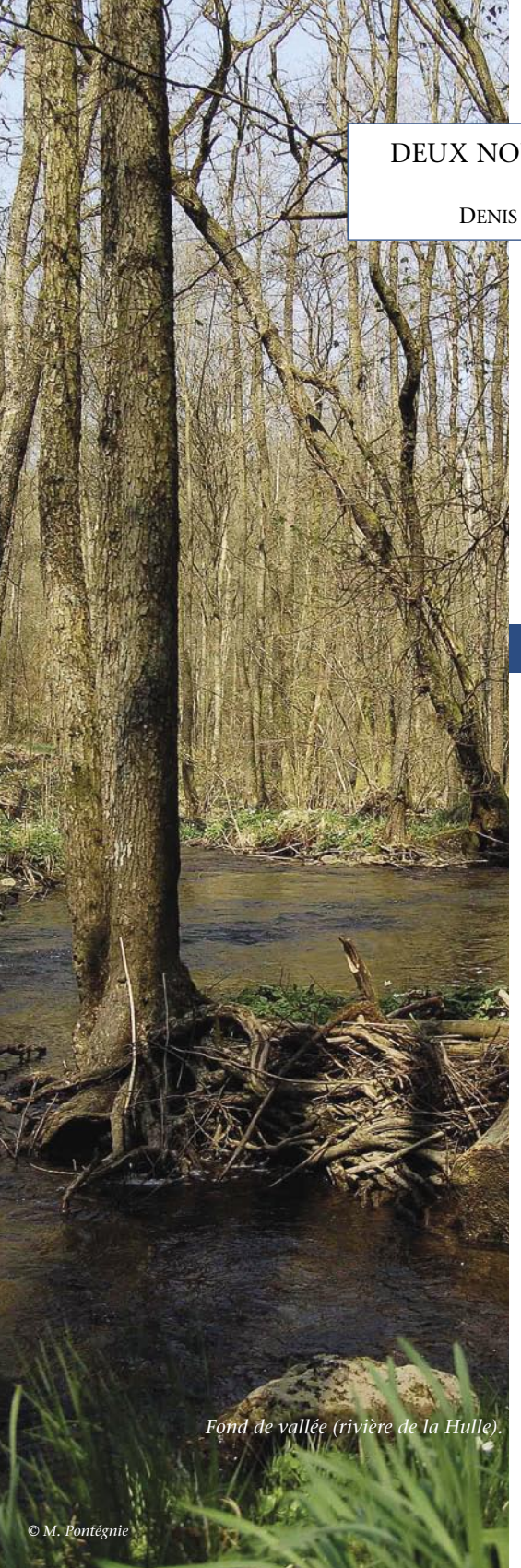

Fond de vallée (rivière de la Hulle).

© M. Pontégnie

Dans le cadre du programme européen LIFE–Nature, l'asbl « Réserves naturelles RNOB – Natagora » s'est engagée en ce début d'année dans deux projets d'une durée de quatre ans en partenariat avec le Ministère de la Région wallonne. Tandis que la commune de Gedinne est partenaire pour la Croix Scaille, la sprl Daniel Bemelmans collabore étroitement dans le cadre du projet du Plateau des Tailles. Ces projets sont financés pour moitié par l'Union européenne et pour l'autre moitié par le Ministère de la Région wallonne.

DES OBJECTIFS À BÉNÉFICES MULTIPLES

L'objectif principal des deux projets qui concernent plusieurs sites Natura 2000 consiste à déboiser les parcelles enrésinées sur des sols marginaux pour la production forestière (sols tourbeux) et d'y recréer les habitats typiques des hauts plateaux, comme les landes humides et les tourbières. De plus, les fonds de vallée seront dé-

Vue aérienne de la Fagne du Grand Passage (Plateau des Tailles).

© G. Gilloteaux

gagés à nouveau sur certains tronçons afin d'y restaurer les habitats associés aux pâtures extensives et prairies de fauche qui les caractérisaient avant la déprise agricole. Sur le Plateau des Tailles, la régénération naturelle des hêtraies qui ont récemment souffert d'un coup de froid sera également favorisée.

Les bénéfices de ces actions sont multiples. Tout d'abord, elles permettront d'augmenter l'attrait paysager en ouvrant de nouveaux points de vue, facteurs de développement du tourisme local. Ensuite, la mise en lumière des ruisseaux augmentera la productivité des cours d'eau et par conséquent la biomasse piscicole, au

Tourbière « Fange de l'Abîme » (Croix Scaille).

© M. Pontegnie

grand bénéfice des pêcheurs. Et c'est sans compter sur le rôle fondamental de ces milieux sur le maintien de la qualité de l'eau venant des hauts plateaux. En effet, la restauration des tourbières leur permettra de remplir à nouveau leur rôle d'éponge naturelle (écrêtage des crues et filtration des eaux) et de puits de carbone. Le gibier profitera d'une capacité d'accueil accrue dans les nouvelles prairies de fauche et dans les hêtraies restaurées, avec pour effet direct une réduction des problèmes de régénération de la forêt et des dégâts aux plantations et aux régénérations naturelles. Finalement, de nombreuses espèces tant végétales qu'animales profiteront de ces mesures. Parmi les plantes, on peut citer les droséras, plantes carnivores typiques des tourbières, mais aussi les linaigrettes formant de remarquables pompons blancs en fin de printemps. Pour ce qui est des animaux, il s'agit notamment du martin-pêcheur, de l'engoulevent, de la cigogne noire, du tétras-lyre (ou petit coq de bruyère), de la loutre, mais aussi de deux espèces de poissons, la petite lamproie et le chabot, ainsi que de nombreux insectes, notamment des espèces rares et spécialisées de papillons et de libellules.

Le projet LIFE Croix Scaille œuvrera à la fois sur les tourbières du plateau de la Croix Scaille (un grand propriétaire privé et des bois communaux soumis) et le long des vallées de la Houille, de la Hulle et de leurs affluents (petites propriétés privées). Les zones d'actions prioritaires couvrent une surface d'environ 1 300 ha situés pour leur majeure partie sur la commune de Gedinne et accessoirement sur celle de Beauraing. Le projet LIFE Plateau des Tailles, quant à lui, s'étend sur une zone potentielle de travail de 2 800 ha (285 ha de réserves naturelles domaniales, 1 194 ha de bois communaux soumis, 596 ha de grandes propriétés privées sur le plateau et 778 ha de petites propriétés privées au niveau des fonds de vallée) située sur le territoire de quatre communes : Manhay, La Roche, Houffalize et Vielsalm.

QUATRE AXES DE TRAVAIL DÉFINIS

1. Le déboisement de plantations résineuses sur des terrains à haut potentiel biologique. À l'image de ce qui s'est fait avec succès dans le cadre de projets similaires (projets Interreg dans les Hautes Fagnes et dans le parc naturel des Deux Ourthes ; projets LIFE-Nature sur le Plateau de Saint-Hubert et « Moule perlière »), les propriétaires

Lit majeur du cours d'eau avant et après la coupe des résineux.

© F. Degrave

© N. Claux

privés désireux de collaborer pourront bénéficier dans certains cas d'un dédommagement financier pour l'abattage précoce de leurs résineux. Pour les petits propriétaires forestiers, il s'agit là d'une occasion unique de valoriser des plantations improductives, isolées, non gérées ou trop réduites.

2. La restauration d'habitats naturels. Il s'agit des tourbières hautes dégradées, des tourbières boisées, des landes tourbeuses, des rivières à renoncules, des forêts alluviales, des mégaphorbiaies (prairies à végétation hygrophile haute sur sol frais et humide) et des hêtraies. Par restauration, on entend les travaux (débroussaillage, fauchage, pâturage extensif, étrépage, création de mares, comblement de fossés de drainage, exclos pour favoriser la régénération naturelle des feuillus…) nécessaires à la remise en état du milieu naturel. Dans ce cadre, signalons qu'une collaboration remarquable sera développée afin de participer à l'alimentation en bois de la toute nouvelle centrale de cogénération bois-énergie mise en place par la commune de Gedinne.
3. L'achat, la protection (réserves naturelles domaniales ou agréées, ZHIB, convention d'abandon de la sylviculture) et la gestion de parcelles de grand intérêt pour la préservation de la faune et de la flore permettront de pérenniser leur biodiversité. Des collaborations avec des agriculteurs locaux seront privilégiées en vue d'assurer le fauchage et le pâturage extensif de ces nouveaux espaces protégés.
4. L'information et la sensibilisation de la population locale concernant les richesses et particularités naturelles de leur patrimoine seront réalisées par l'organisation de balades guidées, de conférences, la publication d'articles dans les bulletins communaux ou la presse locale… Des dépliants, brochures, panneaux didactiques concernant les projets seront également réalisés et largement diffusés. En outre, des aménagements en rapport avec l'accessibilité des sites restaurés sont également prévus : sentiers balisés, miradors de vision, observatoires…

Soulignons enfin que la mise en œuvre de ces projets se fera en concertation étroite permanente avec les différents acteurs locaux, gestionnaires et usagers de la forêt et des espaces naturels : Division de la Nature et des Forêts, propriétaires publics et privés, chasseurs, pêcheurs et naturalistes. ■

DENIS PARKINSON
denis.parkinson@swing.be
Projet LIFE-Nature Plateau des Tailles
rue de la Roche, 8
B-6660 Houffalize

MICHAËL PONTÉGNIE
michael.pontegnie@natagora.be
Projet LIFE-Nature Croix Scaille
place Gabriel Mathieu, 1
B-5575 Rienne